

Plouzané. Les délégués du collège Victoire-Daubié se forment à leur fonction en mairie

Ouest-France, le 2 décembre 2021

Être délégué de classe, ça ne s'improvise pas. Les délégués de classe de 6^e et 5^e du collège Victoire-Daubié de Plouzané (Finistère) ont reçu une formation, à la mairie, pour connaître leurs droits et devoirs, vendredi 26 novembre 2021.



À la mairie, les délégués de classe de 6^e et 5^e ont pris conscience de leur rôle de porte-parole.

Vendredi 26 novembre 2021, une vingtaine d'élèves entrent dans la mairie de Plouzané (Finistère) et tapissent les murs de leurs rires de collégiens. Il ne s'agit pas d'une visite traditionnelle des locaux. Ces élèves de 6^e et 5^e du collège viennent pour une formation obligatoire en tant que délégués de classe titulaires et suppléants.

Après un mot d'accueil par Karine Ménard, adjointe déléguée à la vie scolaire, et David Salaun, coordinateur enfance jeunesse, direction la salle du conseil municipal. Le portrait d'Emmanuel Macron et la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen accrochés au mur, c'est toute une symbolique pour ces délégués de s'asseoir autour de la table ovale de la salle, où d'habitude prennent place le maire et ses conseillers.

Formation essentielle

Car eux aussi ont été choisis, au terme d'élections, pour représenter leurs camarades. Être formés dans cette salle, c'est une prise de conscience de leur citoyenneté, un moyen de faire le lien entre leur fonction et celle d'un élu à la mairie, qui représente les électeurs. À l'approche des conseils de classe, cette formation est essentielle pour bien comprendre le rôle de délégué.

Tour à tour, les jeunes allument leurs micros pour se présenter aux autres. Vient le moment de s'exprimer sur leur vision du rôle qui leur a été confié. Sérieux mais ne manquant pas de bonne humeur, les élèves suivent les consignes d'Eric Couloigner, conseiller principal d'éducation, et Klervi Kerveillant, stagiaire étudiante en science de l'éducation.

Respect, écoute et communication

Le mur est désormais décoré de notes adhésives regroupant les idées de chacun. « **Porte-parole, respectueux, investi, à l'écoute** », les collégiens sont unanimes sur les qualités et le rôle du délégué. « **Vous êtes responsables, mais vous avez le droit de faire des erreurs ou de vous tromper** », rappelle Eric Couloigner, qui a fini par s'asseoir sur le siège du maire.

Un débat mouvant, avec des exemples concrets de situations, permet d'aborder les droits et devoirs du délégué, que le groupe semble déjà connaître naturellement. C'est aussi un moyen de travailler leur argumentation. Bientôt, ce sont des idées ou des élèves qu'ils défendront en conseil de la vie collégienne ou en conseil de classe.

En groupe, ils apprennent à coopérer grâce au jeu de la Nasa. Après deux heures bien remplies, les délégués sont rodés. « **On sait pour quoi on a signé** », souligne une d'eux. Pour Hugo, c'est pour que sa « **classe se sente bien** ». Pas de doutes, ils rempliront tous très bien cette mission.